DANS LA REGION

LE BEL ACTE DE DÉVOUEMENT D'UN JEUNE SCOUT

Il sauve 2 enfants qui se noyaient sous les yeux affolés de leur mère à La Bassée

Le canal de La Bassée a été, mardi après-midi, à la fois le témoin d'une tragédie et d'un magnifique acte de courage.

Deux petits garçons accompagnés de leur mère couraient imprudemment le long du canal qui traverse la ville. Soudain, ils tombèrent dans l'eau. Cris affolés de la maman. Des passants accoururent. Ils restent impuissants, ne sachant pas nager. Un jeune scout survient, plonge, ramène les deux gosses à demi asphyxiés et poursuit sa route sans même se faire connaître.

Voici les faits :

Mme Auguste Verhaegue se rendait mardi vers 16 h., chez une de ses parentes qui habitent l'extrémité de la ville de La Bassée. Elle était avec ses deux enfants : Marcel, âgé de 9 ans, et Eugène, de deux ans plus jeune.

A un moment donné, Mme Verhaegue qui suivait le chemin de halage après avoir bien recommandé à ses petits de ne pas trop s'approcher de l'eau rencontra une connaissance avec laquelle elle lia conversation.

Tandis que les deux femmes se parlaient, les enfants, tout d'abord bien sages, se mirent à jouer puis à se poursuivre mutuellement. Soudain, le petit Eugène s'étant jeté avec force sur son frère Marcel, celui-ci perdit l'équilibre et les deux bambins tombèrent dans le canal.

Mme Verhaegue se mit à appeler « au secours » tandis que la personne avec laquelle elle parlait descendait la berge inutilement d'ailleurs, pour essayer de saisir l'un des deux petits s'il revenait à la surface.

Attirés par les cris, plusieurs personnes arrivèrent mais aucune ne savait nager. Ils s'apprêtaient cependant à aller prévenir un marinier qui se trouvait avec son bateau et une barque à trois cents mètres du lieu de l'accident quand survint un jeune cycliste de 15 ans environ qui portait la tenue scoute. Il s'arrêta, descendit de machine, retira son chapeau et plongea. Quelques secondes après, il réapparaissait, nageant de la main gauche, tenant le jeune Marcel sous son bras droit.

Deux hommes descendus au ras de l'eau se saisirent du petit, tandis que tranquillement avec le même sang-froid, le scout replongeait et ramenait Eugène dont le corps paraissait sans vie.

Sa magnifique action accomplie, toujours très posément, comme s'il se fut agi d'un acte des plus simples, le scout remonta sur la berge, ébroua ses vêtements ruisselant d'eau et avant même qu'on ait eu le temps de l'interroger ou de le féliciter, il reprenait son vélo et disparaissait dans la direction de Lille.

Des tractions rythmiques pratiquées sur les enfants, les énergiques soins donnés presque aussitot par un docteur ont permis de ramener à la vie les deux noyés dont l'état de santé n'inspirait plus d'inquiétude dans la soirée.

Il y a trois ans, Mme Verhaegue perdit une petite fille de quatre ans, noyée dans un cours d'eau dans la Somme.

EN BELGIQUE

TOURNAI AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Accidents mortels

Le 13 septembre 1938, à Esquelmes, vers 2 h. du matin, Spitaels Albert, dessinateur industriel à Tournai revenait en auto à son domicile quand il se trouva en présence d'un homme Windels Felicien qui marchait à pied sur le bord de la voie cyclable. Spitaels qui roulait à vive allure ne put l'éviter et le tamponna violemment, le tuant sur le coup. L'automobiliste qui déclara se trouver seul dans sa voiture, s'arrêta, chargea tant bien que mal la victime dans son auto et la transporta au poste de gendarmerie de Pecq où un médecin mandé aussitôt ne put que constater le décès.

Poursuivi pour homicide involontaire, Spitaels fut condamné à trois mois de prison, 350 fr. d'amende et 27 000 fr. de dommages-intérêts à la partie civile représentée par les trois frères et sœur de la victime. Spitaels est, en outre interdit de conduire un véhicule auto-moteur pendant 10 ans.

— Le 5 aout 1938, une auto appartenant à Roger Theys, ingénieur électricien en T.S.F. à Tournai, et pilotée par Alice Sauvenier, négociante à Tournai également, est allée se jeter contre un arbre à Rumillies ; cet accident entraîna la mort d'un troisième occupant de l'auto, Vanderlinden Amédée, agent d'affaires à Tournai. Theys et Sauvenier prévenus d'homicide par imprudence, sont condamnés à 700 fr. d'amende chacun et au paiement solidaire de la somme de 2.756 fr. le tiers des frais réclamés restant à charge de la partie civile pour la raison que Vanderlindent avait lui-même expdimé le désir que Sauvenier Alice pilotât elle-même la voiture.

Poste de T.S.F. — Ramet Alice, colporteur à Gilignies a utilisé un post e T.S.F. sans l'autorisation préalable et sans avoir acquitté la redevance légale : 350 fr. d'amende et confiscation de l'appareil.

Coups, menace d'un fusil. — Kabeir Leon, tisserand à Maubray a menacé d'un fusil pliant de fort calibre Dessoubrie Berthe à qui il a, en outre, porté un coup de poing. Le prévenu qui fait défaut, encourt deux mois et huit jours de prison et 364 fr d'amende. L'arme est confisquée.

Falsification de lait. — Detoit Louise, cultivatrice à Froyennes a falsifié du lait par écrémage. Comme il y a récidive, le Tribunal s'est montré sévère et a condamné Detoit à une amende 21 2 100 fr.

Détournement. — Valckeneire Léon, clerc de notaire à Tournai, habitant actuellement Renaix est prévenu d'avoir détourné une somme de 605 fr au préjudice de Lemahieu Emile. Il encourt une amende de 350 francs

Attention...
VENTE AU PRIX DE GROS
AUX GALERIES
MAMAN LOUISE
Lits complets. 2 pers..... 375 fr.
SOMMIERS MÉTALLIQUES
sur mesures, faits en 48 heures
Buffets crédence, Hêtre, Valeur 590 vendus ..... 395 fr.
Choix énorme — Bas prix
179, Rue de Lannoy — ROUBAIX
Vente en confiance, garantie
On fait les échanges
— Voir à la même adresse —
Cuisinières et Réchauds au
MAZOUT HUILE LOURDE
et les fameuses GLACIERES domestiques sans glace
3202

MENIN

AUTOMOBILISTES IL FAUT RESPECTER LE RÈGLEMENT

La police a sévit contre de très nombreux automobilistes français qui s'obstinent à ne pas respecter les signaux lumineux placés par les autorités communales aux carrefours dangereux de la Grand Place et des rues de Lille, de Courtrai et de Bruges.

LE CONGRÈS DES FOURREURS DE FRANCE A LILLE

Le Congrès des Fourreurs de France s'est poursuivi mardi matin à Lille, en une des salles d'honneur de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Binet, président de la Fédération Nationale, entouré de MM. Couvreur, président du Syndicat de Lille ; Lenormand, président des syndicats de province ; Prat, secrétaire général du Syndicat National ; Linard, secrétaire, etc., etc...

Après un copieux échange de vues sur des questions corporatives, les congressistes furent reçus à 11 h. 15 à la Chambre de Commerce de Lille, par MM. Pierre Thiriez, président ; Wiart, Etienne Bernard, Gambie, membres ; Delattre, secrétaire administratif.

M. Pierre THIRIEZ souhaita la bienvenue aux fourreurs et pelletiers, les félicitant de l'idée qu'ils avaient eue de *tenir leur congrès à Lille, ville de grande* activité, qui est d'ailleurs un débouche certain pour les fourreurs.

« La Chambre de Commerce de Lille, dit M. Pierre Thiriez, fondée en 1704 par Louis XIV est une des plus anciennes de France. Depuis lors, elle s'efforce de travailler à la bonne prospérité du commerce de Lille, dans la juste protection des professions, dont celle des fourreurs est loin d'être exclue. »

En terminant, M. Pierre Thiriez salue les représentants de la fourrure.

M. BINET salua à son tour la Chambre de Commerce de Lille, dont il souligna l'action bienfaisante dans tous les domaines.

On prit ensuite les vins d'honneur en toute cordialité.

Réception à l'Hôtel de Ville

Une grande réception eut lieu ensuite à l'Hôtel de Ville de Lille par la municipalité. M. Bertrand, adjoint au maire de Lille, représentant M. Charles Saint-Venant, député-maire, entouré de MM. Bauche, Janssens, Bour, Jules Claes, Doosche, conseillers municipaux.

M. Couvreur présenta MM. Binet, Lenormand et les autres congressistes. Il évoqua les souvenirs de Gustave Delory, de Roger Salengro, salua en M. Charles Saint-Venant leur digne successeur et formula des vœux de prospérité en faveur de la Ville de Lille.

M. BERTRAND ayant salué les congressistes et excuse le maire de Lille, montra la qualité du métier artistique des fourreurs, dont l'art s'ingénie à parer *la femme. Il remercia M. Couvreur des* éloges décernés à la Ville de Lille. Des vins d'honneur terminèrent cette réception.

La séance de l'après-midi

Le Congrès se poursuivit l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, toujours sous la présidence de M. Binet. On adopta divers vœux ayant trait à l'apprentissage, qui doit être favorisé, aux accords douaniers, aux étrangers dans le cadre de la corporation, aux « crédit/faillites », aux fausses dénominations, à la fiscalité excessive et tracassière, aux ventes foraines.

Le soir, un banquet de gala intime eut lieu à l'Hôtel Belle Vue. Aux côtés de MM. Binet et Couvreur, M. Bonneville y représentait le Préfet du Nord. M. Bertrand la municipalité de Lille. Des toasts amicaux furent portés.

LA JOURNÉE D'AUJOURD'HUI

Excursion à Bruxelles : A 7 heures, rassemblement des excursionnistes au bureau touristique du Syndicat d'Initiative « Les Amis de Lille », Grand Place, à Lille (refuge central).

A 7 h. 15, départ de Lille : Hellemmes, Ascq, Chéreng, Baisieux (frontière française), Hertain (frontière belge), Marquain, Orcq.

Tournai : visite de cette cite royale et superbe. Ville d'art la plus ancienne de Belgique.

Gaurain, Ramecroix, Leuze, Ath, Ghislenghien, Bassilly, Enghien, Bierghes, Saintes, Tubize, Clabecq, Braine-le-Château, Braine-l'Alleud.

A 11 heures, arrivée à Waterloo : visite du champ de bataille, Butte du Lion, Château de Hougoumont, monuments commémoratifs.

12 heures : départ de Waterloo : déjeuner dans la forêt de Soignes, Groenendael, le Bois de la Cambre.

13 heures : arrivée à Bruxelles. Déjeuner. Visite de Bruxelles, la Grand Place, les Maisons des Corporations, Hôtel de Ville, la Collegiale des saints Michel et Gudule, le Quartier Royal, ses palais, son parc historique, le Palais de Justice, le célèbre Manneken-Pis.

Laeken : Château royal et parc, le Tombeau du Roi Albert Ier, Tervueren, monument au Poilu Français, la colonne du Congrès, le Soldat Inconnu belge, etc.

La réception des membres dirigeants du Congrès de la Fourrure à l'Hôtel de Ville de LILLE. Au centre, *on voit M. BERTRAND, adjoint au Maire de Lille, ayant à sa droite M. BINET, président de la Fédération Nationale de la Fourrure, à sa gauche, M. COUVREUR, Président du Syndicat de Lille.* (Ph. Révell)

Dimanche dernier, une centaine de procès-verbaux ont été rédigés à charge des imprudents.

Une pêche peu banale. — Hier, Julien Brutin, demeurant rue de la Victoire, et Daniel Dornseiff, demeurant rue du Sablon, ont repêché de la Lys, à hauteur de la Brasserie Lannoy, un poste de T.S.F. de valeur.

Une enquête est ouverte.

Tir à l'arc. — Résultats : 36 archers : coq : Delannoy ; poules : Vanblaers et Dupont ; oiseaux : Vandenborre et Dieu.

Tir à l'arbalète. — Résultat du Cercle « Les Arbaletriers de la Lys » : 1. Denis Vanoverschelde, 28 pts ; 2. Florimond Debondt, 27 pts ; 3. Roger Vanhoutte, 26 pts ; 4. François Dewilde, 24 pts ; 5. *Denis Maertens, 23 pts ; 6. Roger Latour, 20 pts, etc...*

Billard. — Résultat du local « Groote Straat » : 1. W. Desnydere-Y. Hoornaert, 101-98 ; 2. R. Depontieu-J. Vercruysse, 98-90 ; 3. D. Boutry-V. Deruddère, 90-90 ; 4. L. Meersman-P. Delannoy, 87-85, etc...

MOUSCRON

MANŒUVRES DE PROTECTION AÉRIENNE

Des manœuvres se dérouleront dans les deux Flandres, le Hainaut et le Brabant, le vendredi 9 juin, pendant le jour, ainsi que dans la nuit du 9 au 10 juin. La manœuvre de jour consistera à recevoir et à retransmettre les signaux d'alerte et de fin d'alerte. La manœuvre de nuit comportera, outre la transmission des signaux, l'occultation des lumieres et, en ce qui concerne l'éclairage public, la mise en fonctionnement de l'éclairage de sécurité et de l'éclairage d'alerte.

Des affiches et des pancartes apposées dans tous les lieux publics donnent à la population toutes les indications utiles.

En outre, des circulaires seront remises dans chaque habitation, afin que nul n'ignore ses obligations ainsi que les mesures de précaution à prendre en cas d'attaque aérienne ou de manœuvres.

Le public est également invité à rester dans les habitations pendant les alertes.

Les habitants sont priés de conserver la circulaire qui leur sera remise en vue de manœuvres ultérieures.

WEVELGHEM-LEZ-MENIN

Une auto en tamponne une autre et blesse grièvement un cycliste

Une auto pilotée par M. Walter Boudart, négociant, demeurant à Quievrain, suivait à une allure très modérée la chaussée de Menin à Courtrai, le conducteur s'intéressant aux manœuvres se déroulant sur la plaine d'aviation. Brusquement pour une cause mal déterminée, l'auto fut tamponnée en force à l'arrière par une voiture roulant à une vive allure et conduite par M. Raymond Hottelaere, négociant, demeurant à Halluin.

Sous la violence du choc, le premier véhicule escalada la piste cyclable, y faucha un cycliste venant à sa rencontre, M. Louis Lefebvre, maçon, demeurant à Marcke-lez-Courtrai, puis poursuivit sa route, endommageant la façade d'un immeuble, pour stopper enfin quelque trente mètres plus loin !

La victime a été blessée aux jambes assez sérieusement. Les dégâts matériels aux deux voitures sont importants.

Blessé à la tête. — Vers 14 h., M. Jules Malysse, 52 ans, demeurant rue des Cosaques, 139 travaillait au tissage de tapis « Franco-Belge », lorsqu'en déplaçant un traiteau, un carreau qui s'y trouvait, lui tomba sur la tête. Le blessé reçut les soins d'un docteur.

Une botte de lin sur la tête. — M. Julien Demeulemeester, 25 ans, demeurant Molenhoek 98 A, travaillait dans la fabrique de lin de M. Julien Defrancq, lorsqu'il reçut une botte de lin sur la tête, qui lui occasionna une commotion cérébrale. Une incapacité de travail de plusieurs semaines est envisagée.

La main dans l'engrenage. — Vers 11 h., M. Jérôme Vanwolleghem, 54 ans, demeurant place Albert, 15, travaillait à la fabrique de lin de M. Emile Baekeland, lorsqu'en enlevant des déchets d'une turbine, il eut la main droite prise dans l'engrenage et se blessa grièvement.

Le blessé reçut les soins du docteur Merchiers, qui prescrivit une incapacité de travail de 20 jours.

COUR D'ASSISES DU NORD

Mœurs à Waziers

Devant le jury du Nord a comparu hier Georges Sevrin, poursuivi pour mœurs à Waziers. Il s'était livré à un odieux attentat sur sa fillette.

Après réquisitoire de M. l'avocat général Dorly et la plaidoirie de M. Phalempin, ***Sevrin a été condamné à 5 ans de réclusion.***

LE CONGRÈS DE L'UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES A VALENCIENNES

Le Congrès régional se tiendra dimanche 11 juin, à Valenciennes, sous la présidence de Mme Brunschwicg, ancien sous-secrétaire d'Etat, et de M. Daniel-Vincent, sénateur, ancien ministre, avec la présence de M. Ch. Gaubert, sous-préfet, et M. Millot, maire de Valenciennes.

En voici l'ordre du jour :

10 h. : Réunion des congressistes au Musée de Valenciennes, boulevard Watteau, et visite sous la conduite de M. Lefrancq, conservateur ; 11 h. 45 : Réception à l'Hôtel de Ville par M. Millot, maire de Valenciennes ; 12 h. 30 : Déjeûner amical à l'Hôtel Verdonck. Prix : 30 fr. ; 14 h. 30 : Séance de travail, salle des Académies, rue Ferrand : « Le Devoir social », par Mlle Fabre, directrice de l'Ecole Normale et présidente du Groupe d'Arras ; « Le surmenage nerveux chez nos enfants. Comment le prévenir », par le docteur Geneviève Aubrun, président du Groupe de Boulogne-sur-Mer ; 15 h. 30 : Seance publique. Conférence de Mme Brunschwicg : « Trente années de Feminisme » ; conférence de M. Daniel-Vincent : « Les aspects politiques du Suffrage des Femmes »

Envoyer les adhésions d'urgence à Mme Delaval, présidente de la Fédération du Nord, 91, rue de Lannoy, à Lille, ou à Mme Chopinet, présidente du Groupe de Valenciennes, 40, avenue de Reims, à Valenciennes. Compte chèque postal Lille 227.81 Chopinet R.

Les Messieurs sont aussi invités.

Des facilités pourront être accordées par la Société Nationale des Chemins de Fer.

LE 2e CONGRÈS DU SECOURS POPULAIRE DU NORD VA S'OUVRIR A HELLEMMES-LEZ-LILLE

Dimanche 11 juin, à 9 h. 30, s'ouvrira en la salle Vauban à Hellemmes-lez-Lille, le deuxième congrès du Secours Populaire du Nord, dont les precédentes assises eurent lieu à Lille, en novembre 1937.

Le Congrès aura à discuter de l'activite de l'organisation pendant les dix-huit derniers mois et de son bilan qui se monte pendant cette période à 908 820 fr. de recettes, dont 608 505 fr. 60 ont été utilisés pour l'aide à l'Espagne républicaine, 78 696 fr. 45 pour les blessés des brigades internationales, les veuves et orphelins des volontaires d'Espagne (à cette somme doivent s'ajouter les collectes faites par les sections et qui, envoyées directement par elles au Comité d'aide aux volontaires, ne figurent pas à ce bilan), 31 915 fr. 45 pour l'enfance malheureuse, 4 968 fr. 50 pour les réfugiés sudètes, 6 000 fr. pour la colonie de Gruson, 5 800 fr. pour les infortunes diverses, 20 784 fr. 50 ont été utilisés pour expédier en Espagne 74 tonnes de vivres recueillies dans le département du Nord et d'une valeur approximative de 500 000 francs. Il est bon d'ajouter les sommes importantes collectées par les sections du Secours Populaire pour les licenciés du 30 novembre et qui, remises directement aux intéressés, ne figurent pas non plus à ce bilan.

Le reste des recettes, dont une grande partie provient des cartes et timbres d'adherents a été utilisé pour l'organisation, la propagande, l'aide aux émigrés politiques, la défense juridique des volontaires de la liberté, des réfugiés et des grévistes du 30 novembre.

A l'ordre du jour du congrès qui sera presidé par M. Jean Chauvet, secrétaire national figureront les importantes questions de l'aide matérielle et morale aux réfugiés espagnols, du statut juridique aux réfugiés politiques et l'amnistie générale pour les délits de presse et pour les grévistes du 30 novembre qui furent licenciés ou condamnés.

DANS L'ENSEIGNEMENT

SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS

On nous communique :

Conseil syndical. — Le 6 juin, à 9 h. 30 bourse du travail, de Lille. Ordre du jour : *celui des A. G. d'arrondissement.*

Assemblée générale. — Le 15 juin, à 9 h., mairie de Lille, 3e étage, sous la Présidence de André Delmas.

Mises à deux ordres de transport 40 %.

A 14 heures banquet à la Foire Commerciale. Prix : 36 fr., avec entrée à l'Exposition, au zoo, à la radio-télévision, visite entrant, concert, etc. Les places étant limitées s'inscrire avant le 12 juin, à Verschuren, tourisme C. G. T., 159, rue Solférino, Lille instituteurs.

Meeting du 14 juin. — A la Bourse. Les instituteurs et les syndicats de la région lilloise iront en foule écouter *notre camarade André Delmas, secrétaire des instituteurs qui parlera de la paix européenne.*

Le meeting aura lieu le soir à la Bourse de Lille.

Classe exceptionnelle. — Seront promus, 95 instituteurs comptant plus de 10 ans de première classe et 61 institutrices.

Pour le choix, il y aura 42 instituteurs et 76 institutrices, soit en tout 232 promotions contre 160 l'an dernier.

Rappelons que les collègues ayant plus de 10 ans de première passeront sous peu, en classe exceptionnelle. Belle victoire du S. N.

Le S. G. : Charles Miens.

UN SPHÉRIQUE parti de Liévin fait un atterrissage brutal dans les dunes à Ambleteuse

Il était monté par trois Lillois dont deux ont été sérieusement blessés

Un ballon sphérique de 900 mètres cubes, monté par MM. Albert Vergucht, âgé de 40 ans, entrepreneur de peinture, rue de Lannoy ; Maurice Wuyts, âgé de 39 ans, demeurant place Louise de Bettignies, et Guilain, cafetier, rue de la Plaine, tous trois à **Lille**, était parti, ce matin à 2 h. 30, de **Liévin**. Un peu avant 5 heures, l'aérostat survolait **Ambleuteuse**, et n'était plus distant de la mer *que de 300 mètres.*

Craignant d'être poussé vers les flots, M. Vergucht décida d'atterrir. Sa soupape ne fonctionnant pas, il déchira le panneau. L'aérostat descendit brutalement, d'une hauteur de 150 mètres environ, et vint s'abattre dans les dunes de la Slack. M. Vergucht a eu la jambe droite brisée, et M. Wuyts le pied gauche fracturé. Les deux blessés ont été transportés dans une clinique de **Boulogne-sur-Mer**. M. Guilain, qui était indemne, est parti pour Lille pour aviser les familles.

LE MOUVEMENT ADMINISTRATIF

M. Albert Sarraut a soumis à la signature du président de la République le mouvement administratif suivant : Sont nommés :

Préfet des Bouches-du-Rhône : M. Bouet, préfet de Saône-et-Loire, en remplacement de M. Graux, décédé ; préfet de Saône-et-Loire : M. Tomasini, préfet de Seine-et-Marne ; préfet de Seine-et-Marne : M. Voizard, préfet de l'Aude ; préfet de l'Aude : M. Sadon, secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône ; préfet de l'Isère : M. Surchamp, préfet des Basses-Pyrénées, en remplacement de M. Suisini, admis à faire valoir ses droits à la retraite ; préfet des Basses-Pyrénées : M. Angelo Chiappe, préfet de la Manche ; préfet de la Manche : M. Bouffet, préfet de Constantine ; préfet de Constantine, première classe : M. Chavin, préfet de la Haute-Vienne ; préfet de la Haute-Vienne : M. Ducombeau, préfet du Tarn ; préfet du Tarn : M. Bizardel, préfet de la Lozère ; préfet de la Lozère : M. Daupeyroux, secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Oise pour l'administration ; préfet de la Meuse : M. Campion, préfet de la Savoie, en remplacement de M. Natalelli, décédé ; préfet de la Savoie : M. Sauvage, préfet de la Creuse ; préfet de la Creuse : M. Heurxude, préfet des Hautes-Alpes ; préfet des Hautes-Alpes : M. Chaigneau, secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin ; **préfet de troisième classe, inspecteur général de l'administration en Algérie : M. Gaubert, sous-préfet de Valenciennes ; préfet de troisième classe, directeur des services de sûreté en Tunisie : M. Gazagne, secrétaire général de la préfecture du Nord ;** préfet de troisième classe, directeur des services de police de la ville de Marseille : M. Cado, sous-préfet de Narbonne.

Sont nommés : Secrétaire général de la Préfecture des Bouches-du-Rhône, pour l'administration, en remplacement de M. Sadon, nommé préfet de l'Aude, M. Serre, sous-préfet de Corbeil ; Sous-préfet de Corbeil, M. Tainturier, sous-préfet de St-Gaudens ; Sous-préfet de St-Gaudens, M. de Beaumais, secrétaire général de la Préfecture de la Meuse ; Secrétaire général de la Préfecture de la Meuse, M. Ernst, secrétaire général de la Préfecture de l'Orne ; Secrétaire général de la Préfecture de l'Orne, M. Roques, chef du cabinet du préfet de l'Aisne ; Secrétaire général de la Préfecture de Seine-et-Oise, pour l'administration, en remplacement de M. Daupeyroux, nommé préfet de la Lozère, M. Morel, sous-préfet de Brest ; Sous-préfet de Brest, M. Servain, sous-préfet de Morlaix ; Sous-préfet de Morlaix, M. Monzat, sous-préfet de Castelsarrasin ; Sous-préfet de Castelsarrasin, M. Giberton, secrétaire général de la Préfecture des Vosges ; Secrétaire général de la Préfecture des Vosges, M. Esquirol, sous-préfet à la disposition du préfet du Haut-Rhin ; Sous-préfet de Sartène, en remplacement de M. Daty, mis à la disposition du préfet du Haut-Rhin, M. Luis, chef du cabinet du préfet de la Nièvre.

Secrétaire général de la Préfecture du NORD, en remplacement de M. Gazagne nommé préfet, M. POITEVIN, sous-préfet à la disposition du Préfet du Nord ; sous-préfet de **Valenciennes**, en remplacement de M. Gaubert, nommé préfet : M. Emile PELLETIER, sous-préfet de **Cambrai** ; sous-préfet de **Cambrai** : M. Landel, sous-préfet de Cholet ; sous-préfet de Cholet, M. Fouilquié, secrétaire général de la préfecture de la Vendée ; secrétaire général de la préfecture de la Vendée : M. Dadoule, sous-préfet de Mauriac ; sous-préfet de Mauriac : M. Turc, sous-préfet de Florac ; sous-préfet de Florac : M. Vidal, attaché au cabinet du vice-président du Conseil ; sous-préfet de Jonzac, en remplacement de M. LAFONT DE SENTENAC, mis à la disposition du préfet du **Nord** : M. Lecène, secrétaire général de la préfecture de la Creuse ; secrétaire général de la préfecture de la Creuse : M. Désiré Arnaud, sous-préfet de Nyons ; sous-préfet de Nyons : M. Hamonic, secrétaire général de la préfecture des Hautes-Alpes ; secrétaire général de la préfecture des Hautes-Alpes : M. Moatti, attaché au cabinet du ministre du Travail ; secrétaire général de la préfecture de l'**Aisne**, en remplacement de M. Laffont et par permutation avec lui : M. de la Brunye, sous-chef de bureau au ministère de l'Intérieur.

Sous-Préfet d'Argentan, en remplacement de M. Olivieri, nommé sous-préfet hors-classe et mis à la disposition du Gouverneur Général de l'Algérie : M. Lacombe, sous-préfet de 1re classe à la disposition du Gouverneur Général de l'Algérie ; sous-préfet de **Béthune**, en remplacement de **M. De Bailly,** admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite, M. Brisset, sous-préfet de Lunéville ; sous-préfet de Lunéville, M. Chatonet, sous-préfet de 1re classe à la disposition du préfet des Alpes-Maritimes ; sous-préfet de Narbonne, M. Chopin, secrétaire général de la Préfecture de la Marne ; secrétaire général de la Préfecture de la Marne, M. Bousquet, sous-préfet de Vitry-le-François ; sous-préfet de Vitry-le-Francois, M. Leguay, sous-préfet de St-Julien-en-Génevois ; sous-préfet de St-Julien-en-Génevois, M. Callard, secrétaire général de la Préfecture de l'Aveyron.

M. Brottes, chef du cabinet du préfet d'Eure-et-Loir ; secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Orientales, en remplacement de M. Rogues, mis à la disposition du Préfet des Bouches-du-Rhône ; M. Laporte, chef du cabinet du préfet des Pyrénées-Orientales ; secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin, en remplacement de M. Chaigneau, nommé préfet des Hautes-Alpes ; M. Pepin, sous-préfet de Langres ; sous-préfet de Langres, M. Marchais, sous-préfet de Chateaudun ; sous-préfet de Chateaudun, M. Mecheri, sous-préfet de Rochechouart ; sous-préfet de Rochechouart, M. Brault, chef du cabinet du préfet de la Drôme ; sous-préfet de Parthenay, M. Robert sous-préfet de Médéa ; sous-préfet de Médéa, M. Azé, sous-préfet de Parthenay ; sous-préfet d'Altkirch, en remplacement de M. Faller, M. Hevl, rédacteur principal au ministère d'el'Intérieur.

DERNIÈRE HEURE

Le retour d'Espagne des légionnaires italiens et allemands

La « Berliner Boersen Zeitung » somme la France et l'Angleterre de renoncer à leurs amitiés en Méditerranée Orientale

Berlin, 6. — La « Berliner Boersen Zeitung » mettant à profit le retour dans leur patrie des légionnaires italiens et allemands, somme la France et l'Angleterre de renoncer à leurs amitiés en Méditerranée orientale, comme l'Allemagne et l'Italie ont renoncé par ce retour aux points d'appui qu'elles auraient pu se créer en Espagne.

« La France et l'Angleterre font à l'est ce que l'on reproche précisément à l'Italie et à l'Allemagne : des préparatifs en vue d'une domination de l'Europe. Ce que M. Daladier appelle équilibre européen, poursuit le journal, revient en fin de compte à stabiliser la prépondérance des puissances encerclées sur le centre européen. En éteignant le brasier espagnol, l'Allemagne et l'Italie ont rendu service à l'Europe et cependant Paris et Londres créent intentionnellement aux Dardanelles un nouveau centre de tension, tentant ainsi de ramener en Méditerranée, par les détroits, la puissance contre laquelle l'Espagne s'est dressée victorieusement de sorte que l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne pourraient prendre à la sortie occidentale de la Méditerranée les mesures susceptibles de prévenir ces sombres desseins. Il dépend donc des puissances encerclées que les Pyrénées deviennent cette troisième frontière qui a donné tant de tourments à la diplomatie franco-britannique car cette diplomatie menace actuellement les intérêts vitaux de la nouvelle Espagne. »

DANS CERTAINS MILIEUX BRITANNIQUES ON ESTIME QUE

L'ACCORD anglo-franco-soviétique pourrait être conclu la semaine prochaine

Londres, 6. — La presse anglaise continue d'estimer que la reponse soviétique aux propositions franco-britanniques constitue un pas en avant. La difficulte essentielle, la question de la garantie aux Etats Baltes, n'est pas résolue, mais elle est circonscrite, reste à trouver la formule qui tiendra compte des préoccupations spéciales des trois parties en cause, Union Soviétique, Bloc franco-britannique et Etats baltes eux-mêmes.

Comme l'intérêt profond de ces trois parties est le même (empêcher l'agression de se produire ou de réussir), les journaux ont l'impression que la formule sera trouvée.

Un organe aussi prudent que le « Financial Times » va même jusqu'à dire ce matin que l'accord pourrait être signé la semaine prochaine.

L'accord financier et politique anglo-roumain

Londres, 6. — Le comte Raczynski, ambassadeur de Pologne à Londres a rendu visite cet après-midi au Premier ministre et à Lord Halifax. On croit savoir que les conversations qui ont eu lieu entre ces trois hommes d'Etat ont eu trait aux points complémentaires concernant la conclusion de l'accord financier et politique entre la Grande-Bretagne et la Pologne, découlant du pacte d'assistance mutuelle conclu entre les deux pays.

Les membres de la mission militaire britannique qui se sont rendus en Pologne rentrent en Angleterre avec un *rapport sur les différents aspects de* la situation des armements polonais.

A Bucarest, l'ambassadeur de Roumanie à Paris a eu un long entretien avec le Roi Carol

Bucarest, 6. — M. Tataresco, ambassadeur de Roumanie en France, est arrivé à Bucarest hier. Il a été immédiatement reçu par le Roi qu'il a vraisemblablement mis au courant de l'état des négociations franco-anglo-soviétiques. L'ambassadeur est resté deux heures au Palais.

On ignore la durée du séjour de M. Tataresco.

A DANTZIG

Un paysan polonais qui avait été attaqué dans sa maison par trente nazis... ...est arrêté

...pour avoir provoqué un rassemblement

Varsovie, 6. — La presse polonaise rapporte de Dantzig qu'un groupe de 30 nationaux-socialistes ont attaqué, hier, la maison du Polonais Antoine Skonieczny et ont détruit un hangar attenant à la maison et brisé les vitres de celle-ci.

Les agresseurs tentèrent de pénétrer dans la maison, mais n'y parvinrent pas. Skonieczny appela la police, qui accourut sur les lieux mais ce fut lui qui fut arrêté : la police l'accusant d'avoir provoqué un rassemblement.

D'autre part, les journaux polonais relatent que les vitraux de l'église polonaise Saint-Stanislas ont été brisés par des inconnus.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES D'ESTONIE EST ARRIVÉ A BERLIN

Berlin, 6. — M. Selter, ministre des Affaires étrangères d'Estonie, est arrivé à 16 h. 30 à Berlin par la voie des airs ; il vient signer le pacte de non-agression germano-estonien.

LA VINGT-CINQUIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL S'OUVRE DEMAIN A GENÈVE

Geneve, 6 — La 25e session de la conference internationale du travail s'ouvrira à Genève, le 8 juin ; cette session aura à prendre des décisions sur toutes les questions qui ont fait l'objet d'une première discussion en 1938.

LA QUADRUPLE INTOXICATION DE PALAISEAU

L'état de Mlle Girard s'est aggravé et semble désespéré

Versailles, 6. — En présence du docteur Laurant, directeur de la clinique de Palaiseau, où succombèrent deux religieuses, et du professeur Legroux, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur, le docteur Detis, médecin légiste à Versailles, a pratiqué cet après-midi l'autopsie du cadavre de Mlle Simone Florange, serveuse dans le même établissement et qui succomba hier soir.

Le médecin légiste n'a pu se prononcer de façon catégorique sur les causes de la mort ; toutefois, on a tout lieu de supposer que les décès sont dus à une intoxication alimentaire.

Le médecin-légiste a relevé, sur le cadavre de Mlle Florenge, des traces de perforations à l'estomac. En conséquence, il a prélevé les viscères qui vont être soumis à l'expertise chimique du docteur Freydoux : le professeur Legroux a effectué un prélèvement de sang dans le cœur de la victime pour établir si l'intoxication ne serait pas d'origine microbienne.

D'autre part, il a été établi que vendredi soir, avant d'être indisposées, les deux serveuses et les deux religieuses avaient dîné d'œufs à la coque et d'épinards frais. Mais, d'après les médecins, l'intoxication alimentaire peut être antérieure de 5 à 6 jours.

L'état de santé de Mlle Henriette Girard, la quatrième victime, s'est beaucoup aggravé et semble désespéré.

Un proscrit irlandais a été arrêté à Détroit

On souligne que les souverains britanniques doivent arriver à proximité de cette ville

Détroit (Michigand), 6. Les agents fédéraux ont arrêté, hier soir, Sean Russel, chef connu de l'armée irlandaise et proscrit. Il était accompagné de Mac Garrity, de Philadelphie, connu aux Etats-Unis comme chef de l'organisation irlandaise « I.R.A. ». On souligne que les souverains britanniques doivent arriver aujourd'hui à Windsor (Ontario) qui se trouve juste en face de Détroit, de l'autre côté du fleuve du même nom.

LE Dr GOEBBELS arrivera le 17 Juin à Dantzig

Berlin, 6 — Une information du « D.N.B. », datée de Dantzig, confirme que le docteur Goebels arrivera à Dantzig le 17 juin à l'occasion de la « Semaine culturelle de Dantzig ». Le ministre prendra la parole, le lendemain, au théâtre d'Etat. M. Goebels parlera encore l'après-midi, devant les Jeunesses hitlériennes.

DES DÉPUTÉS FRANÇAIS S'EMBARQUENT AUJOURD'HUI POUR NEW-YORK

Le Havre, 6. — A bord du paquebot « Normandie », s'embarqueront, demain, plusieurs députés français, MM. Adrien Marquet, député-maire de Bordeaux, F. de Champeaux (Côte-d'Or), Louis Deschizeaux (Indre) **Louis de Diesbach (Pas-de-Calais)**, Robert de Grandmaison (Maine-et-Loire) et Jean Desbons (Hautes-Pyrenees), qui se rendent à l'Exposition de New-York.

MM. Lippens, ministre d'Etat belge, de Vleeschouwer, ministre belge des Colonies, et Gevaert, commissaire belge à l'Exposition de New-York, prendront également place à bord du paquebot.

UN ITALIEN CONDAMNÉ POUR ESPIONNAGE A MARSEILLE

Marseille, 6 — Le tribunal spécial militaire a condamné pour espionnage l'Italien Gimo Maresco, à 8 ans de détention et 20 ans d'interdiction de séjour.

UNE CONJURATION MAITRISÉE AU MEXIQUE

Mexico, 6 — Les autorités de l'Etat de Zacatecas étaient inqui